

Grève très suivie dans le second degré

Le Ministre doit prendre la mesure de la contestation

Faire grève le jour d'un examen est une décision difficile à prendre. Malgré de fortes pressions exercées sur les personnels, cette grève est suivie dans la plupart des centres d'examen. Elle est majoritaire dans bon nombre d'entre eux. A 7h50 ce matin, le ministre annonçait que le mouvement était minoritaire, avant l'heure à laquelle la grève peut se constater. Il s'inscrit là dans son habituelle posture de déni des contestations et de mépris pour les revendications des personnels.

Le SNES-FSU dénonce l'attitude d'un ministre qui, malgré un préavis de grève déposé depuis 3 semaines, n'a pas ouvert de discussions et a préféré risquer la mise en danger du baccalauréat. Les rassemblements qui ont commencé à se tenir devant les rectorats (150 manifestants dès 7 h ce matin à Grenoble, 600 à Toulouse, 600 à Marseille, 500 à Lyon, 200 à Dijon, 120 à Rouen) sont le signe d'une mobilisation inédite du second degré. Le recours massif à du personnel non enseignant pour assurer les surveillances atteste de l'importance du mouvement.

Tout concourt à faire monter la colère parmi les professeurs, CPE, Psy-EN, en lycée comme en collège. La réforme du lycée et du bac creuse les inégalités. Les services enseignants sont alourdis par les suppressions de postes. La question des salaires, toujours évoquée, est sans cesse repoussée. La loi Blanquer et celle dite de « transformation de la Fonction publique » visent à mettre au pas les fonctionnaires. Le modèle social est gravement menacé, en particulier notre système de retraites.

Un rassemblement a lieu à Paris rue du Bac à 14 h et une intersyndicale a été convoquée à 17h30 ce soir pour décider des suites de l'action. Le caractère inédit de cette journée nécessite des réponses. Réforme du lycée et du bac, salaires, moyens pour les collèges et lycées publics: les professeurs attendent un message de leur Ministre.